

Construisons une médecine du travail au service de la santé des travailleurs

Construisons une médecine du travail

Au service de la santé des travailleurs

La CGT a porté ses propositions au sein du Comité d'Orientation des Conditions de Travail (COCT) dans le cadre de l'élaboration du plan santé n°3 (PST3). Nos propositions portent la volonté de transformer le travail et d'agir en prévention. Cela passe aussi par l'Etat qui doit œuvrer pour une politique cohérente du travail et de la santé, du national au local.

Pour cela, la CGT préconise la fin de la mainmise du patronat sur la médecine du travail et les Services de santé au travail (SST). Ils doivent être gérés par la Sécurité sociale via les services de prévention et ainsi aller vers l'instauration dans chaque territoire d'une maison du travail

et de la santé.

L'état actuel de la médecine du travail et des SST est catastrophique : il y a plusieurs décennies que les salariés ne sont pas à égalité quant au suivi de leur santé au travail. La majorité ne voit jamais ou très rarement un médecin du travail, surtout les précaires et les intérimaires. Une réalité favorisée par un nombre insuffisant de médecins du travail : actuellement, il n'y a que 5000 médecins du travail âgés en moyenne de 55 ans.

La loi si mal nommée « travail » ne règle pas les problèmes. Les décrets sur les SST ne vont en rien œuvrer à sortir la médecine du travail et les SST de l'impasse dans laquelle ils sont depuis tant d'années.

Les multiples réformes et leurs décrets d'application qui ne sont là que pour gérer la pénurie du nombre de médecins ne changeront rien à la situation catastrophique de la médecine du travail. Les raisons de cette catastrophe sont connues : les plans de maîtrise des dépenses de santé menés par les gouvernements successifs.

Les propositions que porte la CGT s'appuient sur une réflexion engagée depuis 2007 et la volonté de remettre le sens, la finalité et l'organisation du travail au centre du débat public. Une véritable politique de prévention et de promotion du travail et de santé doit s'imposer pour changer les cultures.

C'est l'ambition de la CGT qui, sans lâcher sur la bataille de la nécessaire réparation de tous ceux qui subissent le mal travail, mettra tout en œuvre pour avancer dans ce sens.

Dans le cadre du projet de la loi El Khomri, la CGT a développé ses propositions auprès de la Ministre.

Philippe Martinez lui a aussi envoyé un courrier en avril

2016, à ce jour, resté sans réponse.

Il demandait la nomination d'une mission IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) et le lancement d'un débat public sur l'avenir de la médecine du travail.